



Projet d'aménagement routier GRANVILLE/AVRANCHES.

Concertation préalable du 22 juin au
22 septembre 2025.

♦Cahier d'acteur du Collectif citoyen de défense des axes ferroviaires sud-Normandie♦

Ce document fait suite à l'abandon par le Conseil Départemental de la Manche du projet de la 2 fois 2 voies entre Avranches et Granville.

La concertation porte sur « Concilier développement économique, mobilités, et environnement. »

Plusieurs possibilités d'aménagement sont à l'étude pour décongestionner plusieurs tronçons, améliorer la sécurité, et prendre en compte la proximité des zones habitées, des zones économiques et des espaces naturels.

Pour le Collectif citoyen de défense des axes ferroviaires sud-Normandie allié à 13 associations, il est temps de changer d'orientation dans l'aménagement du territoire.

« Préservons la planète »

« Sud-Manche, le train, une alternative à la route »

A quelques kilomètres de Granville, nous avons déjà les premiers réfugiés climatiques : un agriculteur a été obligé d'abandonner sa ferme à cause de la montée des eaux !

Il est temps de prendre en compte tous les aspects relatifs au climat et à l'environnement liés à la pollution essentiellement induite par les flux routiers ! Les véhicules des particuliers sont à l'origine de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports. Il devient impératif de changer de paradigme !

La route est loin d'être la solution, surtout à cause des externalités négatives (pollution, accidents et engorgements routiers) qui vont s'accroître.

Les habitants de la Normandie font partie des plus gros pollueurs de France !

L'Insee a publié une enquête, qui révèle que les Normands font partie des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre pour aller travailler (supérieurs à 9 % de la moyenne nationale), ce qui ne répond pas aux enjeux climatiques et à la stratégie nationale bas-carbone, adoptée en 2020, qui vise à atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette étude démontre que les transports en commun sont insuffisants en Normandie (totalement absents dans le Sud Manche pour les trajets domicile-travail).

Au mois de mars 2025, L'indice Atmo Normandie a signalé que la qualité de l'air était mauvaise depuis le début du mois. L'agence avait noté qu'un vent faible d'est, combiné à des conditions météorologiques stables, a favorisé l'accumulation des particules fines (PM10), issues du trafic, du chauffage, de l'industrie et de l'agriculture. Elle préconisait «de limiter les activités extérieures intenses et de privilégier les transports en commun ou le covoiturage pour réduire les émissions polluantes. » https://actu.fr/planete/lair-de-la-manche-est-fortement-pollue-depuis-quelquesjours_62329008.html

Or, selon les services de l'État dans la Manche : « La pollution atmosphérique a des effets sur la santé, même en dehors des épisodes de pollution. Toutefois, les pics de pollution peuvent entraîner l'apparition ou l'aggravation de divers symptômes (allergies, asthme, irritation des voies respiratoires, effets cardio-pulmonaires...) notamment chez les personnes les plus vulnérables et les personnes sensibles aux pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics. »

Rappel : « Pollution de l'air, le coût de l'inaction ».

Le rapport du 11 avril 2018 voté à l'unanimité des 17 membres de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat presse le gouvernement d'agir : « La pollution n'est pas qu'une aberration sanitaire, c'est aussi une aberration économique ». Les sénateurs, rappellent que les particules fines et l'ozone entre autres, deux des principaux polluants atmosphériques, sont à l'origine de 60 000 décès prématurés par an en France.

Selon l'évaluation de la commission, le coût sanitaire de la pollution est compris entre 68 et 97 milliards d'euros par an en France (1200 milliards en Europe) dont 3 milliards de coûts pour la Sécurité sociale.

L'entrée de Granville restera toujours un entonnoir, avec son lot de gaz d'échappement, d'encombres et de temps perdu.

Des études ont montré que l'élargissement des routes opère comme un aspirateur à véhicules. Ainsi, doubler la route, c'est doubler les problèmes urbains et accroître les engorgements puisque 2 fois plus de véhicules se présentent à l'entrée de la ville avec son lot de temps perdu, de surcroît de pollution et donc d'émission de particules fines qui ont une incidence sur la santé.

L'abandon du projet de la 2 fois 2 voies entre Avranches et Granville est une opportunité pour redonner une place au mode de transport le plus vertueux en termes d'environnement : le train !

L'axe ferroviaire Granville Folligny- La Haye-Pesnel- Avranches, (Pontorson – Dol de Bretagne- Rennes) : une aire d'expérimentation pour répondre aux vrais besoins de la population.

La ligne ferroviaire existe mais elle est sous-utilisée. Elle n'entraîne aucune consommation de nouvelles terres agricoles. Contrairement à la route, la plateforme ferroviaire constituée de ballast permet l'évacuation de l'eau.

En cas de nouveau projet, elle peut même être remise en double voies entre Folligny, Avranches et Pontorson. La plateforme pour les deux voies existe !

Le train, c'est à peine 0,4% des gaz à effets de serre !

C'est un moyen de transport de masse, rapide et écologique au service de toute la population. Il dessert le cœur des villes et peut être mis en relation avec les autres réseaux de transport collectif comme à Granville. Concernant Avranches, il peut être mis en place des navettes entre le centre-ville et les autres lieux d'activité (Lycée, collège, hôpital etc.) avec la gare. Question de volonté politique !

Le développement du train permet de gérer les espaces d'une autre manière dans le cœur des villes en raison de la diminution de la présence des voitures (stationnement) et il permet une nouvelle répartition spatiale de la gestion de l'habitat en lien avec les communes environnantes.

Le train est également un outil au service du développement du tourisme (se reporter à la fréquentation des trains pour le Mont St Michel).

Avantage pour les salariés, ceux-ci peuvent bénéficier de la prise en charge par leur employeur de 50 à 75% de leur abonnement de travail domicile/travail. C'est aussi la possibilité pour les scolaires et les étudiants de se rendre sur leurs lieux d'études.

Le train permet de démocratiser le transport pour tous (jeunes, moins jeunes, personnes en situation de handicap etc.) comme pour les personnes qui ne disposent pas de voiture à la fois pour des raisons économiques ou autres ! C'est un outil d'intégration sociale !

Le nombre de voyageurs est en forte augmentation sur les axes bas-normands depuis 2022 ; il est donc nécessaire de renforcer l'offre actuelle et de rendre le train accessible à tous.

La création du Paris Pontorson (d'avril à octobre, actuellement) en est la preuve indéniable, plus de 200 voyageurs à l'arrivée en gare de Pontorson Mt St Michel en août 2025.

Pour répondre à la demande, il faut remettre des TER Caen/Rennes direct via Folligny en 2H40. Créer des navettes ferroviaires entre Granville et Dol de Bretagne (Dol, 23 arrêts de et vers Rennes/Dinan et St Malo). Recréer un arrêt à La Haye-Pesnel.

Aussi, la remise en service de la gare de Folligny en gare multimodale avec l'arrêt de tous les trains Paris/Granville en connexion avec les trains Caen/Rennes et Granville/Dol, devient essentielle.

Concernant la gare de Folligny, les voies de triage sont toujours existantes : il serait donc possible d'implanter une installation pour le retraitement et la valorisation des boues de port, notamment celles du port de Granville. C'est une source de création d'emplois.

De plus, la redynamisation du fret permettrait ici d'éviter l'augmentation des poids lourds sur les axes routiers, et constitue donc un enjeu d'avenir autant écologique qu'économique. En outre, plus de circulations de trains de marchandises, ce sont des trains de voyageurs moins chers et moins subventionnés.

Nouvelle proposition : Le train tram. « Un transport innovant ».

Ce type de matériel est de plus en plus utilisé par les agglomérations en urbain et interurbain, sur les mêmes voies que les TER de la SNCF.

Il pourrait desservir Granville centre, la gare SNCF de Granville, Yquelon, zones de chalandise, St Jean des champs, Folligny, La Haye-Pesnel, Montviron, Avranches, Pontorson/le Mont St Michel, Dol de Bretagne. La création d'un triangle à hauteur de Servon-Tanis permettrait d'accéder de et vers Granville /Pontorson et le Mont St Michel avec l'implantation d'une voie ferrée de 7 kilomètres.

Il est possible de réutiliser l'ancienne ligne avec point de départ au niveau du square Daniel Caruhel. Ce qui permettrait d'établir des correspondances avec les bus NEVA en provenance de St Pair, Yquelon, etc... Le site de la gare d'Avranches pourrait servir à l'implantation d'un atelier permettant l'entretien du matériel train/tram, avec création d'emplois.

Concernant les financements, la Région Normandie est l'Autorité Organisatrice des Transports ferroviaires (AOT), elle pourrait recevoir l'aide des intercommunalités de plus de 50 000 habitants, solliciter les fonds européens (FEDER*) et l'inscrire dans le futur contrat de plan avec l'État, en raison notamment de la desserte du Mont St Michel.

En conclusion, le Collectif citoyen de défense des axes ferroviaires sud-Normandie adhère pleinement aux propositions et à la synthèse de l'ensemble des 12 associations portant sur des solutions d'aménagement de l'axe routier Granville/Avranches.

Le Collectif soutient l'idée du renforcement du ferroviaire, tant Voyageur que Fret dans le sud-Manche au bénéfice de toute la population.

Le soutien et la volonté politique des élus de tout le territoire sera essentiel au désenclavement du sud manche.

FEDER, fonds européen de développement régional.

- * La dérouté des routes
- * collectif train
- * Manche-Nature
- *Agissons pour le climat Granville terre et Mer
- * Rencontre Granvillaise
- * Association avec les Saint Pairais
- * Association pour la promotion de sports de Granville
- * Vie et mémoire du vieux Granville
- * Les amis de l'anse du Hérel
- * Maisons Paysannes de Normandie
- * La ville à vélo
- * Strand hugg
- * Association pour un aménagement protecteur de la route Granville Avranches